



Règlement école du chiot



L'école du chiot est un service que nous vous offrons afin de socialiser votre chiot. Les cours se déroulent tous les samedis d'avril à octobre et un samedi sur deux en semaine paire de novembre à mars :

14 Novembre 2020	28 Novembre 2020	12 Décembre 2020	26 Décembre 2020
16 Janvier 2021	30 Janvier 2021	13 Février 2021	27 Février 2021

Pour que ce moment soit le plus agréable possible, merci de prendre connaissance des règles à respecter.

- Nous n'acceptons que les chiots de 2, 3 et 4 mois suivis dans notre clinique.
- L'arrivée se fait à **10h15 au plus tard** afin de prendre le temps d'inscrire et de peser votre chiot avant le cours. L'accès se fait **obligatoirement par l'accueil et non par l'extérieur.**
- Votre chiot viendra obligatoirement avec sa laisse et son collier.
- Des sacs sont à disposition pour ramasser les déjections des chiots.
- En cas de comportement excessif d'un chiot, l'assistante peut être amenée à l'isoler voire l'exclure du cours par sécurité pour les autres chiots et pour maintenir la cohésion du groupe.
- Les enfants sont les bienvenus.
- Même si le cours se déroule à l'extérieur, merci de ne pas fumer (cigarette électronique incluse).
- N'oubliez pas de prévoir une tenue qui ne craint pas les assauts toniques des petits chiots.
- En cas de pluie, une tente est mise à votre disposition pour vous abriter
- **COVID : 2 accompagnants maximum par chiot et port du masque**

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous demander des conseils, nous sommes là pour ça !!

Je soussigné(e)..... atteste que mon chiot

est traité contre les parasites et qu'il a reçu le premier CHPPiL (date du vaccin :.../.../...)

J'autorise la prise de vue et l'usage de mon image sur internet dans le cadre de l'école du chiot.

Je n'autorise pas la prise de vue et l'usage de mon image sur internet.

Signature :

Bonne socialisation

1 exemplaire à retourner à la clinique
(13/07/20)

